

Préfecture de l'Ain
A l'attention de Madame la Préfète
Catherine Sarlandie de la Robertie
45 Avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse
FRANCE

Genève, le 13 novembre 2020

Concerne : Observations relatives au projet de centre commercial OPEN sur la commune de Saint-Genis-Pouilly

Madame la Préfète,

C'est avec inquiétude que nous prenons la plume pour vous solliciter.

En effet, compte tenu du fait que les actions menées sur le bassin versant d'un cours d'eau ne sauraient se limiter aux frontières administratives, et au regard de la situation de déclin de la biodiversité, nous nous permettons de vous faire part de nos remarques sur le projet précité.

En préambule, nous nous permettons de vous informer sur notre association. Nous sommes l'association phare de protection de la nature suisse et troisième propriétaire foncier de Suisse après l'armée et la société publique de transports ferroviaire (CFF, égale à la SNCF). Nous œuvrons dans tout le pays et sommes habilités à réaliser des actions en justice. Nous sommes également des partenaires privilégiés de nos instances publiques et reconnus pour notre professionnalisme et analyse scientifique de la biodiversité.

Nous agissons quotidiennement pour la promotion et la sauvegarde de la nature dans l'agglomération genevoise, et notamment pour le Vallon de l'Allondon. Ce site est particulièrement sensible et reconnu comme un joyau cantonal et national. L'Allondon est l'une des dernières rivières du canton de Genève à avoir gardé une partie de sa dynamique alluviale naturelle et est donc extrêmement important pour la biodiversité de la région genevoise.

Elle abrite une richesse exceptionnelle qui est protégée par de multiples protections nationales fortes :

- Zone alluviale classée et inscrite réserve naturelles cantonales
- Site de reproduction de batraciens d'importance nationale
- Inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale
- Réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale
- Inventaire fédéral des paysages, visible en tant que site et monument naturel d'importance nationale

Depuis quelques mois, nous sommes continuellement interpellés par les associations locales françaises de protection de la nature, des politiciens, des fonctionnaires, des promeneurs et des

membres de notre association au sujet du vaste projet immobilier et commercial planifié sur le bassin versant de notre rivière transfrontalière.

En effet, il apparaît que les promoteurs du projet n'ont pas :

- traité le projet OPEN sur tout le bassin drainant, ce qui est évidemment problématique.
- tenu compte de la nappe sous-jacente, nappe dynamique et d'accompagnement de l'Allondon. Cette nappe trouve son exutoire naturel en aval immédiat des limites du projet OPEN. Jusqu'à maintenant, le surplus d'eau sortait naturellement de la zone humide et donnait naissance à l'Ouaf.

Ainsi, les conséquences seront les suivantes :

- Pour la biodiversité : les eaux pluviales du projet seront collectées en surface pour rejoindre des bassins de rétention avant de rejoindre directement l'Ouaf, au lieu de participer à la recharge de la nappe. L'Allondon devra alors compenser la perte occasionnée par un apport supplémentaire. Ainsi, toute l'eau disponible dans le lit de l'Allondon se retrouve contrainte à alimenter la nappe phréatique en déficit ce qui entrainera l'assèchement sur une partie du cours de la rivière.

De plus, l'Allondon est déjà impacté et meurtri depuis plusieurs années par les changements climatiques, l'imperméabilisation des sols du périmètre industriel et des projets grands consommateurs d'eau comme des golfs, des pompages agricoles, ainsi que des usages dans la zone industrielle de Crozet. La rivière a déjà des périodes de sécheresses dramatiques actuellement, mais ce projet sera le coup de grâce, la rivière risque de mourir, toute la faune et la flore qui y sont dépendantes également.

- Au niveau hydraulique : changement du système hydraulique de la région par le fait que les nappes ne seront plus rechargées. Mort des rivières et difficulté de pompages.
- Pour la population : il est difficile de prévoir si le problème surgira à court, moyen ou long terme, mais ce projet induira indubitablement une diminution des réserves d'eau potables pour la région.

Il ne doit pas être permis, pour de seuls intérêts financiers privés, de changer tout un régime hydraulique d'une région. Ceci sans penser aux conséquences dramatiques à moyen et long termes sur la quantité d'eau disponible pour la population et la biodiversité. Dans la région, d'importants enjeux sont en cours pour la quantité d'eau potable et de grandes questions sont posées sans réponse actuellement. Car la pesée des intérêts actuelle conduit à une gestion de l'eau comme si cet élément était une ressource infinie, ce qui n'est pas le cas. Un exemple de cet état de pensée est le fait que deux des grands bassins de rétention du projet sont enterrés dans la nappe. La Suisse ne permet pas ce type de dégradations inacceptables, nous sommes sûres que la France non plus.

Le haut degré de sensibilité de la France à la protection de la nature et la création d'instances nationales reconnues le prouvent. Nous vous demandons donc d'agir sur les projets qui dégradent la qualité de vie de la population, la biodiversité et les commerces de proximité. Certaines conséquences sur la nature ne se feront sentir que dans plusieurs années, probablement de manière irréversible.

Doit-on engloutir toujours plus de terres agricoles et naturelles pour imposer du divertissement et de la consommation à nos contemporains alors que l'offre dépasse déjà la demande ?

Le modèle économique proposé (voiture reine, commerces excentrés, consumérisme débridé) correspondent-ils aux besoins de sobriété, de solidarité et de partage de notre époque?

Ainsi, nous vous demandons de faire arrêter ce projet au nom de la nature et de la population dont vous êtes responsables.

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes de compléments.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces observations et nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Pro Natura Genève :



Julie Schnydrig Kettenacker
Présidente



Isaline Probst Schär
Responsable Nature et Territoire

Copie à : - OCEAU, Gilles Mulhauser, rue des Battoirs 7, 2015 Genève
- Mairie de Meyrin
- Mairie de Dardagny
- Mairie de Satigny
- Conseillère nationale, Delphine Klopfenstein
- FNE